

Captages protégés, Eau potable préservée !



APPEL A PROJETS

« Collectivités et captages »

10 novembre 2015



VILLE DE MULHOUSE – PERIMETRE DES CAPTAGES HARDT SUD

Présentation générale et contexte

Le territoire de la Mission « Eau » – Captages Hardt (27 communes, environ 85 000 personnes), créée en 2002 et porteuse du projet, est situé à l'ouest et au sud de Mulhouse jusqu'au niveau de Sierentz. Il compte plusieurs champs captant alimentés par la nappe phréatique du Rhin ou par des nappes perchées.

Sur les 17 captages, 13 sont dégradés : 9 arrêtés depuis 2004 (atrazine, déséthylatrazine et nitrates), 3 avec traitement (charbon actif et dénitrification).

L'aire d'alimentation des captages de la Hardt couvre quatre bassins versants dans les terres des coteaux du Bas Sundgau, qui débouchent dans la plaine : le Muehlbach de Habsheim, le Weiherbachgraben, le Sauruntz et le Muehlgraben. Ces ruisseaux ont une influence directe sur la qualité de l'eau de la nappe phréatique rhénane puisqu'ils s'infiltrent dans les gravières situées en bordure de la forêt de la Hardt. Elles représentent autant d'interfaces de contact entre les eaux superficielles polluées et les eaux souterraines. Dans les eaux superficielles et souterraines, la situation tend à s'améliorer en matière de nitrates et d'atrazine, mais au profit de l'apparition de ses métabolites ou de substances de substitution.

La ville de Mulhouse propose d'étudier la faisabilité de réduire les flux de polluants drainés par le réseau hydrographique superficiel avant leur transfert dans les eaux souterraines par la mise en œuvre de zones tampons sur les cours d'eau et en amont des bassins versants.

Description du projet

Le projet consiste à étudier la faisabilité technique, économique et juridique d'implantations de zones tampons sur les bassins versants des cours d'eau drainant le périmètre de la mission « eau ». Ces aménagements viseront à limiter les charges en nitrates et produits phytosanitaires qui transitent dans le réseau hydrographique superficiel, et rejoignent ensuite les eaux souterraines via les zones d'infiltration.

Le projet se déroulera en 2 étapes :

1ère étape : Diagnostic et opportunité du territoire

- 0 descriptif du réseau hydrographique et des bassins versants, points de rejets, présentation du fonctionnement hydrogéologique du périmètre avec illustration du rôle des gravières dans lesquelles se jettent les cours d'eau ;
- 0 analyse du potentiel et de l'opportunité d'implantation de zones tampons et de renaturation des cours d'eau par bassin versant au regard des enjeux : vulnérabilité du milieu, aménagement du territoire, enjeux fonciers et agricoles... ;
- 0 Estimation de l'impact prévisible en matière de qualité des eaux et de biodiversité.

2ème étape : Etude de la faisabilité de l'implantation des zones tampon et de la renaturation des cours d'eau

- 0 Analyse technico-économique, réglementaire, faisabilité foncière ;
- 0 Préconisations : établissement d'un plan d'actions chiffré et hiérarchisé.

Captages protégés, Eau potable préservée !



Le projet prévoit d'associer au déroulement de l'étude la grande majorité des partenaires traditionnels de la mission « eau » : collectivités en charge de l'eau potable et de l'assainissement, syndicats de rivière, fédération de pêche, ONEMA, CARA, Région, département du Haut Rhin, ...

Points forts

- 0 Démarche innovante d'aménagement du territoire ;
- 0 Multiplicité d'acteurs associés ;
- 0 Le projet répond à plusieurs enjeux : qualité des eaux souterraines et superficielles, biodiversité, lutte contre les ruissellements d'eau pluviale.

Avancement du projet

- 0 Nécessite d'affiner le cahier des charges de l'étude, de mobiliser les acteurs et d'affiner les coûts.

Coût du projet : 75 000 € d'étude